

Le Conseil de l'Europe

Source: CVCE. European Navigator. Raquel Valls.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_conseil_de_l_europe-fr-852479ff-73ae-4c60-b3f4-347d748c53cb.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est la plus ancienne des organisations européennes à but politique créées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'acte fondateur de l'organisation, le **Statut du Conseil de l'Europe**, est signé à Londres le 5 mai 1949. D'après le préambule, ses membres visent à consolider la paix fondée sur la justice et la coopération internationale, à sauvegarder les principes de la liberté, de la démocratie et de la prééminence du droit et à favoriser le progrès social et économique.

Doté de deux organes, une **assemblée consultative** et un **comité des ministres**, la structure et les compétences du Conseil de l'Europe sont le fruit d'un compromis entre le courant fédéraliste continental, partisan d'un modèle d'intégration européenne, et le courant unioniste, soucieux de la souveraineté des États et préférant un modèle de simple coopération intergouvernementale.